

ECOLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE

CONCOURS DIRECT – CYCLE MOYEN
SESSION NOVEMBRE 2022

EPREUVE DE : ORGANISATION JUDICIAIRE

Durée : 3 h

Coefficient : 3

SUJET : REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES

- 1- Quels sont les représentants du Ministère public près les juridictions du second et du premier degré?
- 2- Quelle est la juridiction compétente pour juger les procédures criminelles? Donnez sa composition.
- 3- Qu'est-ce qu'un auxiliaire de justice? Citez en deux qui interviennent dans les procès devant les juridictions. Donnez les attributions de chacun.
- 4- Qu'est-ce qu'un magistrat assis? Un magistrat debout? Un greffier? Cite le rôle de chacun dans la conduite d'un procès.